



## Comptage du TCS : la moitié des trottinettes et un tiers des vélos circulent sans éclairage conforme

**Vernier, le 23 novembre 2022. Un comptage effectué par les Sections du TCS dans toute la Suisse a montré qu'un tiers des vélos circule de nuit avec un éclairage non conforme, voir sans éclairage du tout. Sur un total de 4035 engins de mobilité douce contrôlés, 691 étaient équipés d'un éclairage non conforme et 735 circulaient sans éclairage. Les résultats sont très différents selon les régions linguistiques. Particulièrement inquiétant : 51% des trottinettes n'étaient pas correctement éclairées.**

Les deux-roues circulant sur nos routes comptent, avec les piétons, parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Pour celles et ceux circulant sur les routes avec des vélos, des e-bikes, des trottinettes électriques ou d'autres engins de mobilité douce à deux roues, il est donc d'autant plus important d'avoir une bonne visibilité et d'être vus suffisamment à temps par les autres usagers de la route. Avec les journées se raccourcissant et le crépuscule coïncidant avec les heures de pointe, la nécessité de disposer d'un bon éclairage sur son engin devient encore plus primordial.

### Plus de 4000 deux-roues relevés

Pour savoir combien d'engins de mobilité douce circulent sans l'éclairage prévu par la loi, les Sections du TCS ont effectué 48 comptages entre fin octobre et début novembre à travers la Suisse, au moment où la visibilité s'amenuise fortement le matin et le soir. Ainsi, 4035 vélos, e-bikes, trottinettes électriques ou d'autres engins devant être équipés d'un éclairage selon la législation ont été relevés par observations. Parmi ceux-ci, seuls 2609 répondaient aux dispositions fixées dans l'ordonnance des exigences techniques ad hoc, ce qui correspond à un peu moins de deux tiers de tous les engins contrôlés. Pour les 1426 deux-roues restants, 691 (17%) avaient un éclairage allumé mais non conforme, et 735 (18%) n'avaient tout simplement pas d'éclairage allumé, alors que les conditions de circulation l'exigeaient. A noter aussi, que seules 49% de toutes les trottinettes électriques mesurées étaient correctement équipées. Ce résultat est d'autant plus étonnant que ces engins sont censés être équipés avec un éclairage devant et derrière pour pouvoir être homologués pour la circulation sur les routes suisses. Il se peut que beaucoup de gens achètent ces e-trottinettes sur Internet sans se rendre compte que l'engin commandé n'est pas conforme à la législation suisse. Pour rappel, les trottinettes électriques sont des cyclomoteurs légers.

### Résultat plus mauvais en Suisse romande

Le test a par ailleurs mis en évidence des différences notables entre les trois régions linguistiques du pays. Alors qu'en Suisse alémanique le taux d'engins de mobilité douce conforme dépasse 71,5% et que le Tessin suit avec un taux de conformité de 64,6%, près de 53,4% de ces deux-roues circulant sur les routes romandes n'est pas équipé correctement. Des 1087 vélos, e-bikes et trottinettes électriques contrôlées en Romandie, 247 avaient un éclairage allumé mais non conforme et 333 engins circulaient sans éclairage.

### 39 cyclistes tués en 2021

Les statistiques de l'OFROU nous rappellent qu'en 2021 le total cumulé des accidents impliquant des vélos ou des e-bike est de 5391 cas enregistrés par la police, dont 4818 avec des dommages corporels. Ces accidents ont fait 4774 victimes, soit 3385 blessés légers, 1350 blessés graves et 39 décès.



### Conseils du TCS pour les deux-roues

Le TCS rappelle les bons réflexes suivants pour améliorer la sécurité à vélo et réduire le risque d'accident :

- Toujours allumer son éclairage à vélo ou en trottinette, de jour comme de nuit (obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 pour tous les vélos électriques)
- L'éclairage doit être non clignotant blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- Monter des catadioptres blancs à l'avant et rouges à l'arrière
- Appliquer des catadioptres jaunes à l'avant et à l'arrière des pédales
- Contrôler l'efficacité des freins avant et arrière
- Gonfler correctement les pneus et s'assurer du bon état du matériel (pas plus de 5 ans d'âge, pas de fissures ou profil marqué)
- Utiliser correctement un casque de vélo répondant à la norme EN 1078 – vérifier l'étiquette lors de l'achat du casque
- Porter des vêtements clairs et réfléchissants (gilets, brassards ou bandes réfléchissantes)

**Contact :** Massimo Gonnella, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, [massimo.gonnella@tcs.ch](mailto:massimo.gonnella@tcs.ch), [www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

### Touring Club Suisse – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 126 ans au service de la Suisse | 23 sections | plus de 1.5 Mio. de membres | 1'900 collaborateurs | 198 patrouilleurs | 355'000 interventions de dépannage par an | 82% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 40'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 10'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 1'000'000 nuitées touristiques | Distribution de 185'000 Triki